



EN CAS D'URGENCE, APPELER 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS  
SUR 7

POUR TOUS LES ACCIDENTS DE TRANSPORT, APPELER  
CHEMTREC(R)

POUR TOUTES LES QUESTIONS ET REQUÊTES CONCERNANT  
LES FDS, APPELER

1-800-654-6911 (EN DEHORS  
DES ÉTATS-UNIS: 1-423-780-  
2970)

1-800-424-9300 (EN DEHORS  
DES ÉTATS-UNIS: 1-703-527-  
3887)

1-800-511-MSDS (EN  
DEHORS DES ÉTATS-UNIS:  
1-423-780-2347)

**NOM DU PRODUIT: GLB Granular Chlorine & Shock**

## **SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

**Arch Chemicals, Inc.**  
**1200 Bluegrass Lakes Parkway**  
**Alpharetta, GA 30004**  
**États-Unis d'Amérique (USA)**

DATE DE RÉVISION: 06/08/2017

REPLACE: 06/01/2017

FDS No: 000000033182

SYNONYMES:

FAMILLE CHIMIQUE: Mélange

DESCRIPTION /  
UTILISATION: Produit chimique pour le traitement de  
l'eau





FORMULE: Aucun n'est établi.

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

### **Classification SGH**

- Matières solides comburantes : Catégorie 2
- Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
- Corrosion cutanée : Catégorie 1B
- Lésions oculaires graves : Catégorie 1
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)
- Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 3

### **Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger	:	   
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H331 Toxique par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence	:	<b>Prévention:</b> P210 Tenir à l'écart de la chaleur. P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles. P221 Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards. P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. <b>Intervention:</b> P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée pour l'extinction. P391 Recueillir le produit répandu. <b>Stockage:</b> P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. <b>Elimination:</b>



P501 Éliminer le contenu/récepteur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

---

### **SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<u>DÉNOMINATION CAS OU SCIENTIFIQUE</u>	<u>No CAS</u>	<u>ÉCART DE %</u>
Calcium hypochlorite	7778-54-3	60 - 80
SODIUM CHLORIDE	7647-14-5	10 - 20
Calcium chloride	10043-52-4	0 - 5
Chloric acid, calcium salt (2:1)	10137-74-3	0 - 5
Calcium carbonate	471-34-1	0 - 5
Calcium hydroxide	1305-62-0	0 - 4

---

### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Inhalation:	Amener la victime à l'air libre. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Donner de l'oxygène. Le secouriste doit se protéger. Appeler immédiatement un médecin.
Contact cutané:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.
Contact oculaire:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.
Ingestion:	Appeler immédiatement un médecin. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

---

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**



Résumé d'inflammabilité (OSHA): Une réaction chimique se produit lorsque ce produit entre en contact avec de nombreuses substance. Toute contamination de ce produit par d'autres substances, que ce soit à cause d'un déversement ou autre peut provoquer une réaction chimique ou un incendie., Ce produit est un agent oxydant fort capable d'intensifier un incendie, une fois celui-ci déclaré., Le produit n'est pas connu comme étant inflammable, combustible ou pyrophorique.

Propriétés d'inflammabilité

Point d'éclair:	Non applicable
Température d'auto-ignition:	Non applicable
Risques d'incendie / explosion:	Pendant un incendie, des gaz irritants et hautement toxiques risquent de se dégager suite à une décomposition thermique ou combustion.
Agent d'extinction:	Eau Pour éteindre un incendie, ne pas utiliser de produits secs contenant des composés d'ammonium.
Instruction de lutte contre l'incendie:	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Limite supérieure d'inflammabilité, % dans l'air:	Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité, % dans l'air:	Non applicable

---

## **SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

PROTECTION PERSONNELLE POUR LES SITUATIONS D'URGENCE: En cas de poussière et/ou fumées respirables, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et impérativement un vêtement de protection contre les poussières.

Procédures pour atténuer les effets d'un déversement

Dissémination dans l'air:	Les vapeurs peuvent être supprimées au moyen d'un brouillard d'eau. Conserver toute l'eau utilisée pour supprimer les émanations, la contamination ou éteindre l'incendie car elle doit être récupérée pour élimination et/ou traitement.
Dissémination dans l'eau:	Ce produit est plus lourd que l'eau. Le produit est soluble dans l'eau. Surveiller toutes les sorties d'eau pour vérifier la présence de chlore et le pH. Prévenir les responsables locaux de toute sortie d'eau contaminée.



Dissémination sur le sol:

Contactez immédiatement au 1-800-654-6911. DANGER : Tout produit déversé doit être considéré comme contaminé. Le produit contaminé peut entraîner une réaction chimique qui peut enflammer spontanément tout matériau combustible présent, ce qui provoquerait un incendie d'une grande intensité. En cas de déversement, éloigner tout produit déversé des emballages, des débris ou autre. A l'aide d'un balai propre ou d'une pelle, mettre tout le produit déversé dans des sacs en plastique et placer ces sacs dans un conteneur propre, sec, et clairement marqué et étiqueté. Pour l'élimination du produit, il est conseillé d'utiliser des conteneurs en plastique ou en métal. Ne pas trop serrer les conteneurs. Tout produit mis en conteneurs pour être éliminé doit être immédiatement emmené en plein air dans un endroit isolé. Mettre tout le matériel d'emballage abîmé dans un conteneur d'élimination contenant de l'eau pour assurer la décontamination (c'est-à-dire, ôter tout produit) avant élimination. Mettre tout emballage intact dans un conteneur propre et sec clairement étiqueté. Appeler pour savoir comment procéder à l'élimination.

---

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter l'inhalation de la poussière. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Si le produit entre en contact avec la peau ou les yeux, rincer à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Stockage:

Stocker bien fermé dans les conteneurs d'origine. Garder dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ne pas stocker à proximité de produits combustibles et inflammables. Maintenir l'emballage du produit propre et sans contamination, y compris par exemple, contamination provenant d'autres produits de traitement de piscines, acides, matériaux organiques, composés à base d'azote, poudre sèche pour éteindre les incendies (à base de phosphate monobasique d'ammonium), oxydants, tout liquide corrosif, produits combustibles ou inflammables, etc.

Durée de conservation:

Ne pas entreposer le produit dans un endroit où la température moyenne quotidienne dépasse 35 °C (95 °F). Un entreposage à des températures supérieures pourrait entraîner une décomposition rapide, l'évolution du chlore gazeux et une chaleur suffisante pour enflammer des produits combustibles. La durée de conservation (à savoir la période avant que le produit n'atteigne une puissance inférieure à celle spécifiée sur l'étiquette) est déterminée par la durée et les températures d'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Un entreposage prolongé à des températures élevées diminuera considérablement la durée de conservation. L'entreposage dans un endroit ou un immeuble à climat contrôlé est recommandé là où les températures élevées ou extrêmes sont présentes. Température moyenne quotidienne de 35 °C (95 °F). Un entreposage à des températures supérieures pourrait entraîner une décomposition rapide, l'évolution du chlore gazeux et une chaleur suffisante pour enflammer des produits combustibles.



Matériaux incompatibles pour le stockage:

Ne pas laisser le produit entrer en contact avec d'autres matières, y compris par exemple d'autres produits de traitement de piscine, des acides, des matières organiques, des composés azotés, des extincteurs à poudre pour feu (contenant du mono phosphate d'ammonium), des oxydants, tout liquide corrosif, des matières inflammables ou combustibles, etc. Une réaction chimique avec de telles substances peut causer un incendie de très forte intensité.

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

**Ventilation:** Un système d'échappement local ou d'autres méthodes de contrôle technique sont normalement requis lors de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit afin de maintenir le niveau d'exposition aux particules en suspension dans l'air au-dessous de la concentration maximale (Threshold Limit Value, TLV), la limite d'exposition permise (Permissible Exposure Limit, PEL) ou d'autres limites d'exposition recommandées.

### Équipement de protection pour l'utilisation courante du produit

**Protection des voies respiratoires :** Un appareil respiratoire filtrant couvrant tout le visage approuvé par la NIOSH avec cartouches combinées chlore/P100. On ne doit pas se servir des appareils respiratoires filtrants dans un air à faible teneur en oxygène ou présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé ou si les concentrations d'exposition dépassent dix fois la limite publiée., Porter un masque respiratoire homologué si des niveaux supérieurs aux limites d'exposition sont possibles.

**Protection de peau :** Porter des gants imperméables pour éviter tout contact avec la peau. Il est conseillé de porter une combinaison étanche au cas où une grande partie du corps pourrait se trouver exposée au produit. Une douche de sécurité doit être disponible sur le lieu de travail.

**Protection d'oeil:** Porter des lunettes de chimistes. Une douche oculaire et une douche de sécurité doivent être disponibles sur le lieu de travail.

**Type de vêtement de protection:** Néoprène, nitrile, caoutchouc naturel (cela comprend : gants, bottes, tablier, habit protecteur)

### **Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants (No.-CAS)	Valeur	Paramètres de contrôle	Base (Mise à jour)
Calcium hydroxide (1305-62-0)	TWA	5 mg/m3	ACGIH (02 2014)

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: solide  
Forme: s'écoule facilement, granuleux  
Couleur: blanc  
Odeur: de chlore



Poids moléculaire:	143 g/mol
pH :	10.4 - 10.8
	77 °F (25 °C) (solution à 1% en eau distillée neutre)
Point d'ébullition:	Non applicable
Densité	0.8 g/cm <sup>3</sup> à 77 °F (25 °C)
Pression de la vapeur:	Non applicable
Densité de la vapeur:	Non applicable
Viscosité:	donnée non disponible
Solubilité dans l'eau:	Environ 18%, Le produit contient aussi de l'hydroxyde de calcium et du carbonate de calcium qui ne se dissolvent pas totalement.
Coefficient de partage n-octanol/eau:	
Taux d'évaporation:	Non applicable
Comburant:	La substance ou le mélange est classé comme comburant dans la catégorie 2.
Composants volatils, % par vol.:	Non applicable
Contenu en COV	Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489). Ce produit ne contient aucune dérogation COV (Composés Organiques Volatils) listée à la section 450 de la loi américaine sur la qualité de l'air (U.S. Clean Air Act).
Contenu en PAD	Non applicable

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Résumé de stabilité et réactivité:	Le produit n'est pas sensible aux effets ou chocs mécaniques. Le produit n'est pas sensible aux décharges statiques électriques. Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse. Le produit est un oxydant de la catégorie 3 du NFPA pouvant augmenter de manière importante l'intensité d'un feu. Non pyrophorique. N'est pas un peroxyde organique. Si est exposé à des températures excessives, le produit pourrait subir une décomposition rapide, une évolution du chlore gazeux et une chaleur suffisante pour enflammer des substances combustibles. Si le produit est exposé à de petites quantités d'eau, il peut réagir violemment et produire de la chaleur, des gaz toxiques et des éclaboussures. Utiliser de grandes quantités d'eau pour les feux impliquant ce produit.
Conditions à éviter:	Ne pas entreposer à proximité de sources de chaleur, sous la lumière directe du soleil ou à des températures d'entreposage élevées. Ne pas entreposer le produit dans un endroit où la température moyenne quotidienne dépasse 35 °C (95 °F). Prévenir la pénétration de l'humidité dans le contenant ou l'emballage. Fermer toujours le couvercle.
Incompatibilité chimique:	Ce produit réagit chimiquement avec de nombreuses substances, y compris par exemple d'autres produits de traitement de piscine, des acides, des matières organiques, des composés azotés, des extincteurs à poudre pour feu (contenant du mono phosphate d'ammonium), des oxydants, des matières corrosives,



inflammables ou combustibles. Ne pas laisser le produit entrer en contact avec tout corps étranger, y compris d'autres produits de traitement de leau. Une contamination ou un usage inapproprié pourrait causer un incendie de forte intensité, une explosion ou le dégagement de gaz toxiques.

Produits de décomposition  
dangereux:

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

Température de décomposition: 170 - 180 °C

---

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicologie animale des composants

#### DL 50 par voie orale:

Calcium hypochlorite	DL50	850 mg/kg	Rat
SODIUM CHLORIDE	DL50	3,000 mg/kg	Rat
	DL50	3,550 mg/kg	Rat
Calcium chloride	DL50	2,301 mg/kg	Rat
	DL50	1,000 mg/kg	Rat
Calcium hydroxide	DL50	7,340 mg/kg	Rat

### Toxicologie animale des composants

#### DL 50 par voie cutanée:

SODIUM CHLORIDE	DL50	> 10,000 mg/kg	Lapin
Calcium chloride	DL50	> 5,000 mg/kg	Lapin
	DL50	2,630 mg/kg	Rat

### Toxicologie animale des composants

#### CL50 par inhalation:

### Toxicité animale du produit

DL 50 par voie orale: Estimation de la toxicité aiguë 945.32 mg/kg

DL 50 par voie DL50 > 2,000 mg/kg Lapin

#### cutanée:

CL50 par inhalation: CL50 4 h > 0.51 mg/l Rat

Irritation cutanée: LA MATIÈRE SÈCHE CAUSE UNE IRRITATION CUTANÉE D'INTENSITÉ MOYENNE., LA MATIÈRE MOUILLÉE CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES.

Irritation oculaire: Corrosif pour les yeux.

Sensibilisation cutanée: Ce produit n'est ni connu ni signalé comme étant un sensibilisant cutané ou respiratoire.

Toxicité chronique /  
subchronique:

Toxicité affectant la





fonction reproductive et le  
développement:

Mutagénicité:

Carcinogénicité:

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Vue d'ensemble: donnée non disponible

Valeurs de toxicité écologique - Produit:

Poisson - Toxicité aiguë CL50 donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation: donnée non disponible

Mobilité: donnée non disponible

Valeurs de toxicité écologique for: Calcium hypochlorite

Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	-	96 h CL50 0.057 mg/l
Daphnia magna (Grande daphnie)	-	48 h CE50 0.067 mg/l
Colinus virginianus (Colin de Virginie)	-	LC50 alimentaire > 5,000 ppm
Colinus virginianus (Colin de Virginie)	-	DL50 par voie orale 3,474 mg/kg
Canneton Col-vert	-	LC50 alimentaire > 5,000 ppm

Valeurs de toxicité écologique for: SODIUM CHLORIDE

Carassius auratus (Poisson rouge)	-	Toxicité aiguë 10 jr CL50 > 10,000 mg/l
Daphnia magna (Grande daphnie)	-	Immobilisation 48 h CE50 > 100 mg/l

Valeurs de toxicité écologique for: Calcium chloride

Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	-	Toxicité aiguë 96 h CL50 10,650 mg/l
Daphnia magna (Grande daphnie)	-	48 h CE50 2,400 mg/l
Daphnia magna (Grande daphnie)	-	48 h CE50 144 mg/l
Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)	-	Test d'inhibition de la multiplication cellulaire 120 h EC10 140 mg/l

Valeurs de toxicité écologique for: Calcium hydroxide

Gambusia affinis (Guppy sauvage)	-	Toxicité aiguë 96 h CL50 160 mg/l
----------------------------------	---	-----------------------------------



## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**IL FAUT PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES POUR EMPECHER DE CONTAMINER L'ENVIRONNEMENT AVEC CE PRODUIT. SON UTILISATEUR EST RESPONSABLE DE L'ELIMINATION DU PRODUIT INUTILISE, DES RESIDUS ET DES CONTENEURS SELON LES LOIS EN VIGUEUR AU NIVEAU DE LA LOCALITE, DE L'ETAT, ET AU NIVEAU FEDERAL EN CE QUI CONCERNE LE TRAITEMENT, LE STOCKAGE ET L'ELIMINATION DE DECHETS DANGEREUX ET NON-DANGEREUX.**

Résumé des méthodes  
d'élimination des déchets :

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### DOT

Numéro ONU : 2880  
Description des marchandises : Calcium hypochlorite, hydrated mixtures  
Classe : 5.1  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 5.1  
Numéro de Code du Plan d'Urgence : 140

### TDG

UN number : 2880  
Description of the goods : CALCIUM HYPOCHLORITE, HYDRATED MIXTURE  
Class : 5.1  
Packing group : II  
Labels : 5.1

### IATA

Numéro ONU : 2880  
Description des marchandises : Calcium hypochlorite, hydrated mixture  
Classe : 5.1  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 5.1  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 562  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 558



Instructions de conditionnement (avion de ligne) : Y544

**IMDG-CODE**

Numéro ONU : 2880  
Description des marchandises : CALCIUM HYPOCHLORITE, HYDRATED MIXTURE  
Classe : 5.1  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 5.1  
No EMS Numéro 1 : F-H  
No EMS Numéro 2 : S-Q  
  
Polluant marin : oui

---

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]**

**CERCLA Quantité à reporter**

Composants	No.-CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
Hypochlorite de calcium	7778-54-3	10	13

**SARA 304 Substances Extrêmement Dangereuses Quantité à reporter**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

**SARA 311/312 Dangers**

Voir au dessus: SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS- Classification SGH

**SARA 302**

Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313**

Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".



Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

### Clean Water Act [Loi US sur les Eaux]

Les Produits Chimiques Dangereux suivants sont listés dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 117.3:

Composants	No.-CAS	Component RQ (lbs)
Hypochlorite de calcium	7778-54-3	10

Les Produits Chimiques Dangereux suivants sont listés dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 116.4A:

Composants	No.-CAS	Concentration
Hypochlorite de calcium	7778-54-3	70 - 90 %

Ce produit ne contient pas les polluants toxiques suivants, énumérés selon la Section 307 de l'US Clean Water Act

### Réglementations USA

#### Massachusetts Right To Know

Composants	No.-CAS
Hypochlorite de calcium	7778-54-3
chlorate de calcium	10137-74-3
carbonate de calcium	471-34-1
dihydroxyde de calcium	1305-62-0

#### Pennsylvania Right To Know

Composants	No.-CAS
Hypochlorite de calcium	7778-54-3
chlorure de sodium	7647-14-5
eau	7732-18-5
chlorure de calcium	10043-52-4
chlorate de calcium	10137-74-3
carbonate de calcium	471-34-1
dihydroxyde de calcium	1305-62-0

#### Pennsylvania Right To Know

Composants	No.-CAS
Hypochlorite de calcium	7778-54-3



chlorure de sodium	7647-14-5
eau	7732-18-5
chlorure de calcium	10043-52-4
chlorate de calcium	10137-74-3

**New Jersey Right To Know**

Composants	No.-CAS
Hypochlorite de calcium	7778-54-3
chlorure de sodium	7647-14-5
eau	7732-18-5
chlorure de calcium	10043-52-4
chlorate de calcium	10137-74-3
carbonate de calcium	471-34-1
dihydroxyde de calcium	1305-62-0

**New York City Hazardous Substances**

No components listed on the New York City Hazardous Substances List

**Prop. 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

---

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Section(s) révisée(s): Arch est une filiale Lonza et continue d'opérer sous la dénomination d'Arch Chemicals, Inc.

Références Majeures : Disponible sur demande.

CETTE FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE (MSDS) A ETE MISE AU POINT POUR SATISFAIRE AUX NORMES FEDERALES DE COMMUNICATION DE DANGER ETABLIES PAR OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) (BUREAU AMERICAIN CHARGE DE LA SECURITE ET LA SANTE DANS LE MILIEU DU TRAVAIL), 29 CFR (CODE OF FEDERAL REGULATIONS) (CODE DES REGLEMENTS FEDERAUX) 1910.1200. DANS CETTE FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE DOIVENT ETRE MISES A LA DISPOSITION DE TOUS CEUX QUI UTILISERONT, MANIPULERONT, STOCKERONT, TRANSPORTERONT, OU SERONT EXPOSES A CE PRODUIT. ELLES ONT ETE PERPAREES POUR SERVIR DE GUIDE AU PERSONNEL CHARGE DE LA DIRECTION, CHARGE DES OPERATIONS, AUX INGENIEURS D'USINE ET POUR TOUTE PERSONNE TRAVAILLANT AVEC CE PRODUIT OU LE MANIPULANT. SELON ARCH, CES INFORMATIONS SONT FIABLES ET MISES A JOUR A LA DATA DE LEUR PUBLICATION, MAIS ARCH NE DONNE AUCUNE GARANTIE. DE PLUS, SI CETTE FICHE A PLUS DE TROIS ANS, CONTACTER ARCH MSDS CONTROL AU NUMERO DE TELEPHONE CI-DESSOUS POUR VERIFIER QUE LES DONNEES DE CETTE FICHE ONT TOUJOURS COURS. .